

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize
 En exercice : 13 Le 27 mars à 17 heures 00
 Présents : 10 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
 Votants : 10 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
 Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2013
PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – MERCIER – SUTRE –
TEILLET
ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. CALVET – REMAUD

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-03-14 D

OBJET : Création de la commission accessibilité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune peut créer une commission accessibilité même si les communes de moins de 5 000 habitants n'en ont pas l'obligation.

Monsieur le Maire précise que cette commission doit être composée de représentants de la commune ainsi que de personnes handicapées et de commerçants.

Monsieur le Maire rappelle que cette commission est chargée notamment de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Monsieur le Maire propose la composition suivante :

- pour les représentants de la commune : MM Eric SAVIN, Robert BARRAL, Sébastien BOIVENT et Gérard SUTRE ;
- pour le représentant des personnes handicapées : M. Dominique MERLES ;
- pour le représentant des commerçants : M. Patrick BOUTINOT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la création de cette commission comme elle a été proposée par Monsieur le Maire.

Fait à Jauldes, le 04 avril 2013

Le Maire
Eric SAVIN



Appiché du 04 avril 2013

au